Ontario-Canada Labour Market Agreement For Persons with Disabilities

Baseline Report

December 3, 2004

106-02476/

A Message from Sandra Pupatello, Minister of Community and Social Services

On behalf of the government of Ontario, I am pleased to present Ontario's Baseline Report of programs and services cost-shared under the Ontario-Canada Labour Market Agreement for Persons with Disabilities.

The programs and services provided under this agreement share a common goal – to help people with disabilities obtain competitive employment and to remove disability-related barriers to employment. Through the supports provided under these programs, people with disabilities are given an opportunity to improve their employment training, vocational and life skills.

This baseline report provides a snapshot of the employment-related programs and services provided by the government of Ontario to people with disabilities. The report represents the first of many steps in a new era of federal/provincial/territorial commitment to work together to remove disability-related barriers to employment and to work together to improve the lives of people with disabilities.

The Ontario government is committed to achieving real and lasting change. Working with our federal, provincial and territorial colleagues, we are committed to building a strong, inclusive society and securing a high quality of life for all Canadians with disabilities. In Canada, all citizens should have the opportunity to contribute to our social and economic fabric. This means removing barriers so that persons with disabilities can live with dignity and realize their capacity for independence.

In partnership with individuals, the community and the government of Canada, we will continue to work together to achieve even more.

Sandra Pupatello
Minister of Community and Social Services

Introduction

In May 2004 the Canada-Ontario Labour Market Agreement for Persons with Disabilities was signed. Under this Agreement, Ontario and the federal government cost-share employment-related programs and services for people with disabilities provided by Ontario.

The goal of this initiative is to improve the employment situation of persons with disabilities. To attain this goal, the following objectives are being pursued:

- Enhancing the employability of persons with disabilities;
- Increasing the employment opportunities available to persons with disabilities; and,
- Building on the existing knowledge base.

As part of the Labour Market Agreement for Persons with Disabilities, Ontario will provide annual public reports, including a baseline report of programs and services cost-shared under the Agreement. This baseline report describes the objectives, descriptions, and target populations for the province's employment-related programs and services for people with disabilities. In addition, the report contains societal indicators data taken from the Government of Canada's *Participation and Activity Limitation Survey 2001* (PALS). PALS was conducted by Statistics Canada in order to collect information on adults and children who have a disability that places limits on their everyday activities.

In order to establish the baseline, this report also includes final expenditures for the 2003/04 fiscal year on the programs cost-shared under the final year of the Canada-Ontario Employability Assistance for Persons with Disabilities Agreement (EAPD). The new Labour Market Agreement for Persons with Disabilities is the successor agreement to EAPD and builds on the successes of the former agreement. Programming cost-shared under the EAPD agreement continues to be cost-shared under the new Agreement.

Background

Employment is a key element of full inclusion of persons with disabilities. Many persons with disabilities can and want to work, but still face barriers that prevent them from realizing their full potential.

The Federal/Provincial/Territorial Multilateral Framework for Labour Market Agreements for Persons with Disabilities, which is the foundation document for all Federal/Provincial Labour Market Agreements for Persons with Disabilities, reaffirms the commitment of governments to work towards ensuring that persons with disabilities can participate successfully in the labour market.

Programs and Services Cost-Shared Under the Agreement

In May 2004 Ontario entered into the Canada-Ontario Labour Market Agreement for Persons with Disabilities — a two-year agreement with the Government of Canada. Under this agreement the federal government agreed to share up to 50% of the cost of programs and services that meet the objectives of the Agreement.

Ontario and the Government of Canada cost-share a variety of programs for people with disabilities funded by the ministries of Community and Social Services, Health and Long-Term Care, and Training, Colleges and Universities.

Ministry of Community and Social Services

Ontario Disability Support Program – Employment Supports

The Employment Supports component of the Ontario Disability Support Program is a customer choice driven program that focuses on removing disability-related barriers to competitive employment. The goal of the program is to ensure that people with disabilities find competitive employment or are able to maintain their jobs in the case of job crises situations.

Eligible clients can choose from a wide range of supports, such as employment preparation and planning, skills training, job coaching, job placement, job maintenance, interpreter/intervenor services, adaptive software and mobility devices. The client selects the specific goods and services they need, as well as the supplier. The supports are identified in an employment plan, which also states the client's employment goal and the specific disability-related barriers to reaching that goal.

Supported Employment Programs

Supported employment programs help people with physical and developmental disabilities who need extra assistance to adjust to employment, whether it be physically adapting to a workplace, responding to new stresses and challenges on the job, or simply becoming accustomed to the daily demands of working.

Ontario Works Addiction Services

The objective of the Ontario Works Addiction Services Initiative is to improve participants' employability by facilitating access to addiction treatment for Ontario Works participants whose substance abuse problem is a barrier to employment.

Many of the participants often have multiple barriers to employment. People receiving income support from the Ontario Disability Support Program may also participate in the program on a voluntary basis.

The program has three elements: screening, assessment and treatment for substance abuse.

Referrals to addiction screening take place where there are reasonable grounds to believe that a participant's substance use may be a barrier to employment and when participants come forward voluntarily, seeking help for a substance abuse problem that is a barrier to employment. Caseworkers refer participants to specialized staff, who complete a screening process with the participant.

If the screening process indicates the possible presence of an addiction that may be a barrier to employment, the participant is referred to an assessment at an addiction services agency. If the screening does not indicate that addiction is a barrier to employment, the participant and his or her caseworker investigate participation in other employment assistance activities.

Foundations Program

The Foundations Program, a transition program for young adults who have a developmental disability and are leaving school, was created in 2000 to assist young people and their families to make the transition from school to life as adults in the community.

The program is administered by an approved transfer payment agency and offers innovative and time-limited supports for participants using community partnerships. Participants are exposed to a wide variety of experiences that focus on continuing education and personal growth and development needed by each individual to achieve his/her goals for community living, including employment.

The key objective of this program is for each participant to make plans that lead to a successful transition from school to community-based activities, community living, and/or work opportunities. This is achieved through the development of identified skills and exposure to a wide range of appropriate opportunities that can best support the unique needs of participants upon leaving the program.

Ministry of Health and Long-Term Care

Alcohol and Drug Programs

Alcohol and drug programs are funded by the Mental Health and Addiction Branch, Ministry of Health and Long-Term Care. All programs are funded on a transfer payment basis to independent agencies.

Services include:

- Non-medical withdrawal management services which allow clients to participate in other services in the continuum of addiction treatment.

- Non-residential services including individual, group, day/evening counselling and programming that assist clients to develop the skills required to manage their addictions, related problems and lifestyles. Assessment services, often delivered on a non-residential basis, involve an in-depth assessment of the client's ability to be successful in addiction treatment and referral to the type of services where the client is likely to receive the most appropriate treatment. Ontario has implemented standardized assessment tools for all clients and programs.

- Residential services including assisting clients to develop the skills required to manage their addictions related problems and lifestyles in a substance free environment. Recovery homes include addiction treatment and practical programming such as lifeskills and pre-vocational training.

The key objective of all drug and alcohol programs is that employed clients maintain their employment and unemployed clients receive lifeskills and pre-vocational programming which enhances their employability.

Mental Health Programs:

The Ministry of Health and Long-Term Care funds a variety of programs that provide employment services to people with serious mental illness. Services are provided directly, in the case of Provincial Psychiatric Hospitals, or through third parties, which include general hospitals and community mental health agencies.

The following key employment supports elements are delivered in the various settings described above:

Job Development / Creation / Employer Outreach

The goal of job development, job creation and employer outreach is to increase the overall number of employment opportunities available, and improve consumers' access to those opportunities. Employment opportunities include paid temporary employment and permanent jobs.

Jobs may be created through the development of a consumer-operated alternative business, an agency-sponsored business or another enterprise. Outreach, education and support is provided to employers who may be interested in hiring people with mental illness.

Skills Development / Training / Education

To develop the general and/or technical skills that consumers need to succeed in their chosen job search, or to pursue their chosen educational goals, clients participate in skills development, training and education.

Key features include teaching generic skills, such as getting organized for work or getting along with colleagues, as well as teaching specific technical skills, such as operating a cash register or a computer software program. These services may be delivered through volunteering, job coaching in unpaid or paid temporary placements with employers, or through educational programs or apprenticeships.

Skills Training on the Job

Skills training on the job is designed to develop an individual's general and/or technical job skills during paid permanent employment.

Training can be delivered by a job coach, supervisor or colleagues at a local business, consumer-operated business or agency-sponsored business.

Job Search Skills / Job Placement

Job Search Skills programs teach people how to prepare resumes and how to conduct themselves during job interviews. Job Placement programs approach prospective employers, attempt to match consumers to jobs, and help consumers prepare for employment interviews. Agencies and programs may provide one or both components of this core support element.

Employment Planning / Career Counselling

Employment planning and career counselling is designed to help people to develop a vocational or employment plan that leads either to further education, or to entry into the labour market.

A thorough assessment of aptitudes, abilities and interests as well as the local employment market is conducted prior to the development of an employment

plan.

Supports to Sustaining Education / Employment

The goal of this service is to provide support as required to ensure that consumers can keep their jobs or remain in their chosen educational program.

Key features include education or problem solving for consumers, employers, and co-workers as well as coordination and advocacy to ensure consumers have access to necessary community supports including income, housing, counselling and medical benefits.

Supported Education

Supported education helps consumers develop a vocational goal which may involve finding employment or pursuing further education.

Support may be delivered through a range of activities, such as providing instruction in English as a Second Language, academic upgrading and/or remediation, and sessions on career planning.

Leadership Training

Leadership training teaches mental health consumers the skills they need to take on a leadership role in creating and running a consumer-operated alternative business, or an agency-sponsored business.

This may involve mentoring and job shadowing, or training consumers/survivors in community development techniques. The expertise of local employers represents a vital resource for leadership training.

Community Mental Health Programs:

Supported Employment

Supported employment and other employment-related services are offered by a variety of agencies and businesses in the community that focus on meeting the needs of people with serious mental illness. Agency-sponsored businesses are owned and operated by mental health agencies to provide rehabilitation and employment for people with serious mental illness. These kinds of businesses offer employment opportunities which pay consumers minimum wage or higher.

As well, some community agencies focus exclusively on providing employment supports to people with mental illness while other agencies offer additional services such as case management, which may include an employment support component. The overall objective of these programs is to increase employability by helping individuals to prepare for, obtain and maintain employment.

Supported Education

Supported education programs operate within the community college system. The programs are offered to people with serious mental illness who are interested in furthering their education and/or finding employment. Services include providing instruction in English as a second language, academic upgrading, career planning and on-site support. The objective is to help individuals develop a vocational goal.

Consumer Operated Alternative Businesses

Alternative businesses are developed and operated by consumer employees. The businesses offer full time and part-time employment at market rate or higher. The services provided include, job development, work adjustment, job placement and supported employment. Self-employment development opportunities also exist for consumers who want to earn income through independent contract work.

Employment Related Programs in Provincial Psychiatric Hospitals

Inpatient and outpatient programs in psychiatric hospitals offer the following services: skills development/training, job placement, job development/creation, employment planning/career counselling and skills training on the job, as described above.

Ministry of Training, Colleges and Universities

Enhanced Services Fund

Enhanced Services funds up to two full-time positions at each public postsecondary institution to help college and university students with learning disabilities get help from learning strategists and assistive technologists with expertise in learning disabilities.

Regional Assessment and Resource Centres

Funding is provided to two Regional Assessment and Resource Centres at Queen's University, Kingston and Cambrian College, Sudbury. These centres provide diagnoses, research and support to public institutions in their respective service catchment areas to help ensure successful academic outcomes for postsecondary students with learning disabilities.

French Language Assessment Project

Under this project, funding is used to support the French language adaptation of a number of standard psychological and other assessment tools to make them available for the first time in French.

Accessibility Fund for Students with Disabilities

Funding is provided to colleges and universities to assist them in meeting their obligations under the Ontario Human Rights Code to make their programs and services accessible to students with disabilities. This funding is intended to supplement any expenditures colleges and universities make from their general revenues to meet their legal obligations.

Interpreter Funds

Funds are used to provide resources for colleges outside the greater Toronto area, and for universities throughout the province, to assist these institutions in defraying the actual expenses for sign-language interpreters, intervenors, computerized notetakers and real-time captioning for deaf, deafened and hard-of-hearing students.

Support Services for the Hearing-Impaired

These funds are administered by George Brown College to provide support services, including sign-language interpreters, to deaf, deafened and hard of hearing students at colleges in the greater Toronto area and those in special programs offered at George Brown College.

Educational Support Services

Through an agreement with the Canadian Hearing Society, funds are used to provide interpreter and computerized notetaking services for part-time deaf, deafened and hard of hearing students at postsecondary institutions.

Print-Alternate Materials Fund

This fund covers expenses related to the provision of print-alternate materials for disabled students in colleges and universities.

Ontario Out-of-Country Bursary for Deaf Students

This bursary is available through the Ontario Student Assistance Program to assist deaf, deafened, and hard-of-hearing students who attend out-of-country institutions because they require instruction in American Sign Language. Students receive the bursary for all eligible education costs including tuition, books and supplies, and living expenses, above the weekly loan maximum of

$275 per week of study. The first $275 of assistance per week is through the Canada-Ontario Integrated Student Loan.

2003/04 Final Expenditures Under the Canada-Ontario Employability Assistance for Persons with Disabilities Agreement

Program	2003/04 Final Expenditures ($ Millions)
Ministry of Community and Social Services	
ODSP Employment Supports	31.9
Supported Employment	9.9
OW Addiction Services (75% of total expenditures are cost-shared)	2.2
Foundations Initiative (60% of total expenditures are cost-shared)	8.8
Ministry of Health and Long-Term Care	
Alcohol and Drug Programs (21.3% of total expenditures are cost-shared)	17.6
Employment-Related Mental Health Programs	3.5
Community Mental Health	10.7
Ministry of Training, Colleges and Universities	
Accessibility Fund for Students with Disabilities	16.9
Print-Alternate Materials	1.1
George Brown College	0.5
Interpreters/Intervenors Fund	0.9
Learning Opportunities Task Force	2.4
French Language Assessment Project	1.0
Enhanced Services Fund	4.9
Deaf-out-of-Country Bursary	2.9
Administration Cost @ 15%	17.3
Total Eligible Expenditures	**132.5**
Federal Contribution	$65.3

SOCIETAL INDICATORS

The following information on societal indicators has been provided by Social Development Canada and is based on Statistics Canada data and the *Participation and Activity Limitation Survey (PALS), 2001.*

The *Participation and Activity Limitation Survey* was conducted based on the information provided in the 2001 Census report and is a self-reporting survey. All of the data collected is based on information of adults who have self-identified as disabled.

According to the survey results, in 2001, 3.6 million Canadians living in households reported having activity limitations.[1] In the case of Ontario, 13.5% of the total population reported one or more disabilities.

The following charts provide information on employment income, educational attainment and labour force activity.

[1] *Participation and Activity Limitations Survey.* A Profile of Disability in Canada, 2001. Statistics Canada

Employment Income for Persons with Disabilities

In Ontario, 51% of the disabled population reported receiving employment income, compared to 52% nationally. For the rest of the population, 83% of Ontarians reported receiving employment income, compared to 81% nationally.

The chart below shows the breakdown by level of income for persons with disabilities receiving an employment income.

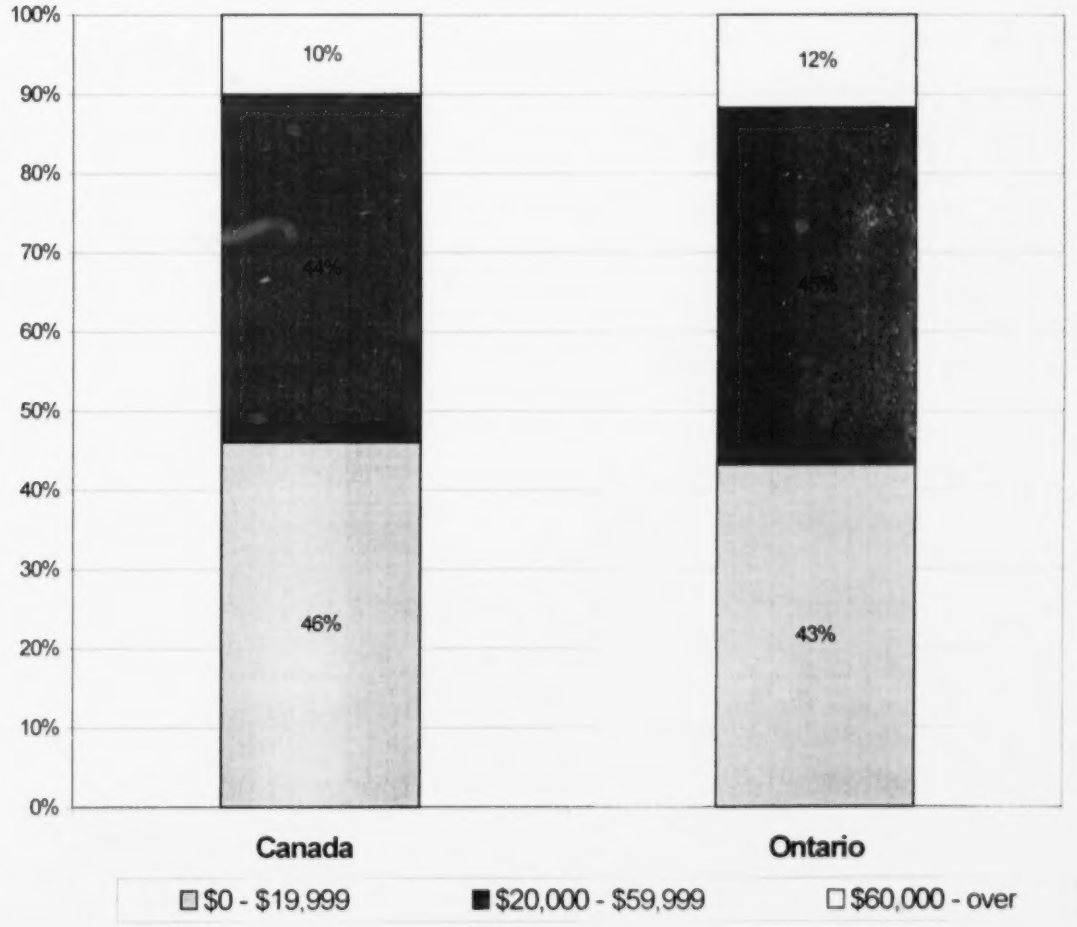

Source: Statistics Canada, 2001. Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting and therefore may not be comprehensive**

Employment Income for Persons with Disabilities

In Ontario, 51% of the disabled population reported receiving employment income, compared to 52% nationally. For the rest of the population, 83% of Ontarians reported receiving employment income, compared to 81% nationally.

The chart below shows the breakdown by level of income for persons with disabilities receiving an employment income.

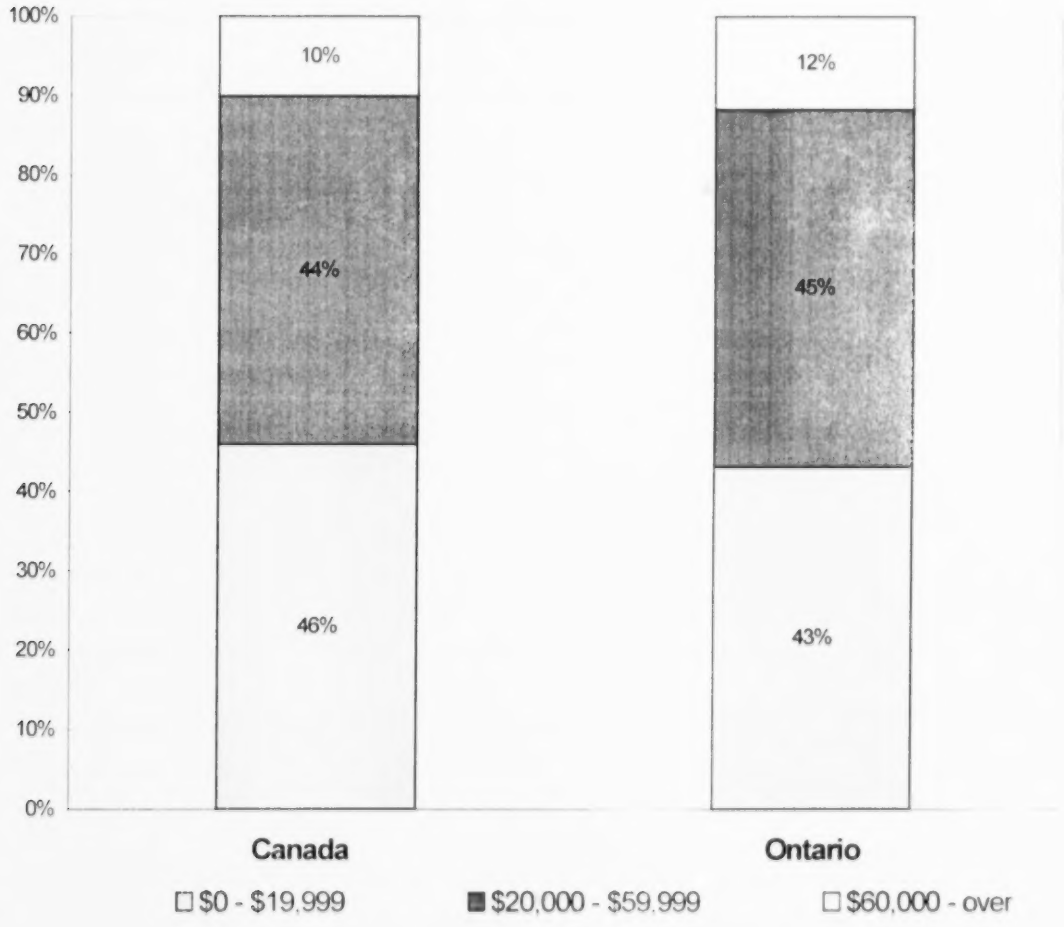

Source: Statistics Canada, 2001, Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting and therefore may not be comprehensive**

Highest Level of Educational Attainment

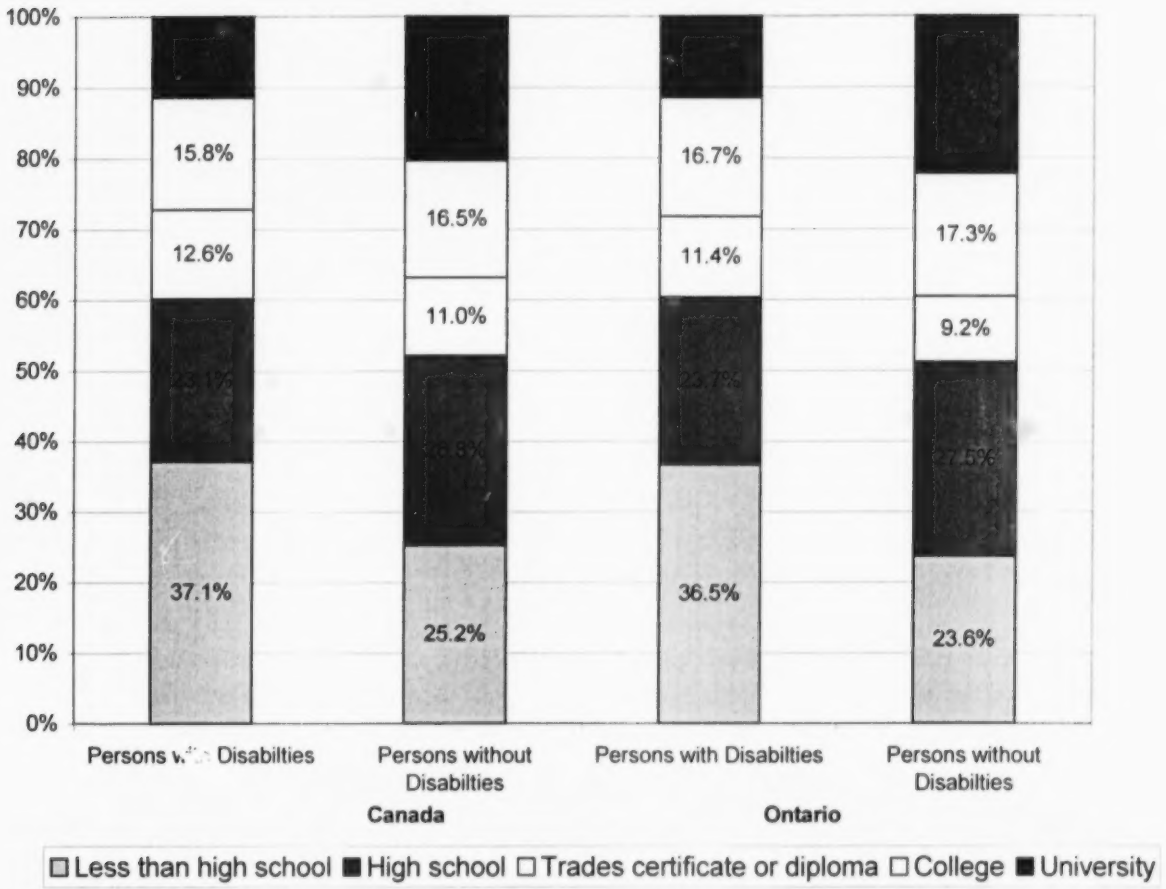

Source: Statistics Canada, 2001. Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting, and therefore may not be comprehensive**

The above chart shows that a greater percentage of persons with disabilities did not complete high school, compared with the rest of the population. In addition, the chart shows that fewer persons with disabilities obtained a university degree compared with the rest of the population. Persons with disabilities obtained either a trades certificate/diploma or a college-level education at relatively the same percentage rates as the rest of the population.

Labour Force Activity

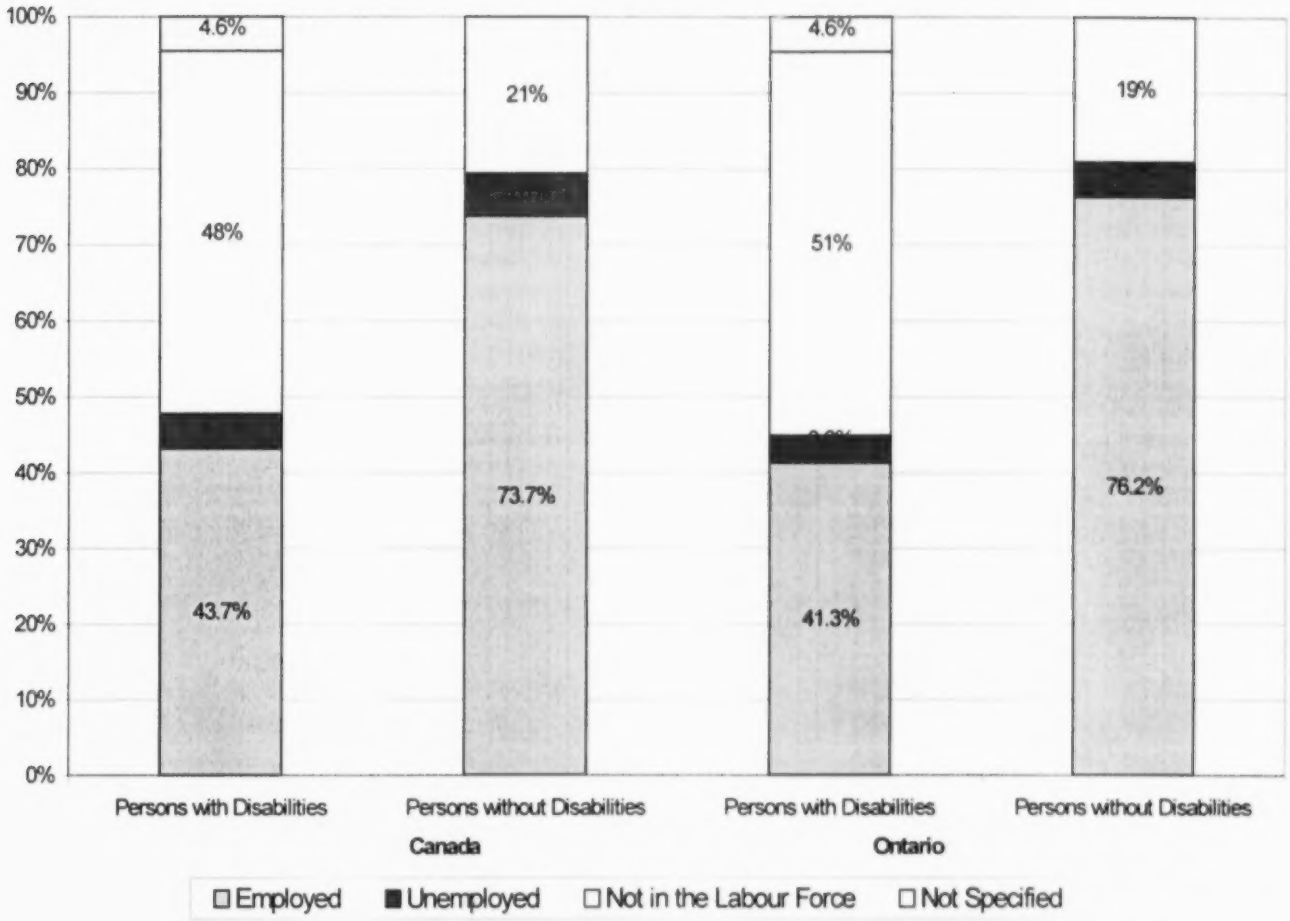

Source: Statistics Canada, 2001. Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting, and therefore may not be comprehensive**

The above chart shows that a larger percentage of persons with disabilities in both Ontario and Canada are not in the labour force, compared with the rest of the population. About the same percentage of persons with disabilities in Ontario and Canada reported being employed.

Highest Level of Educational Attainment

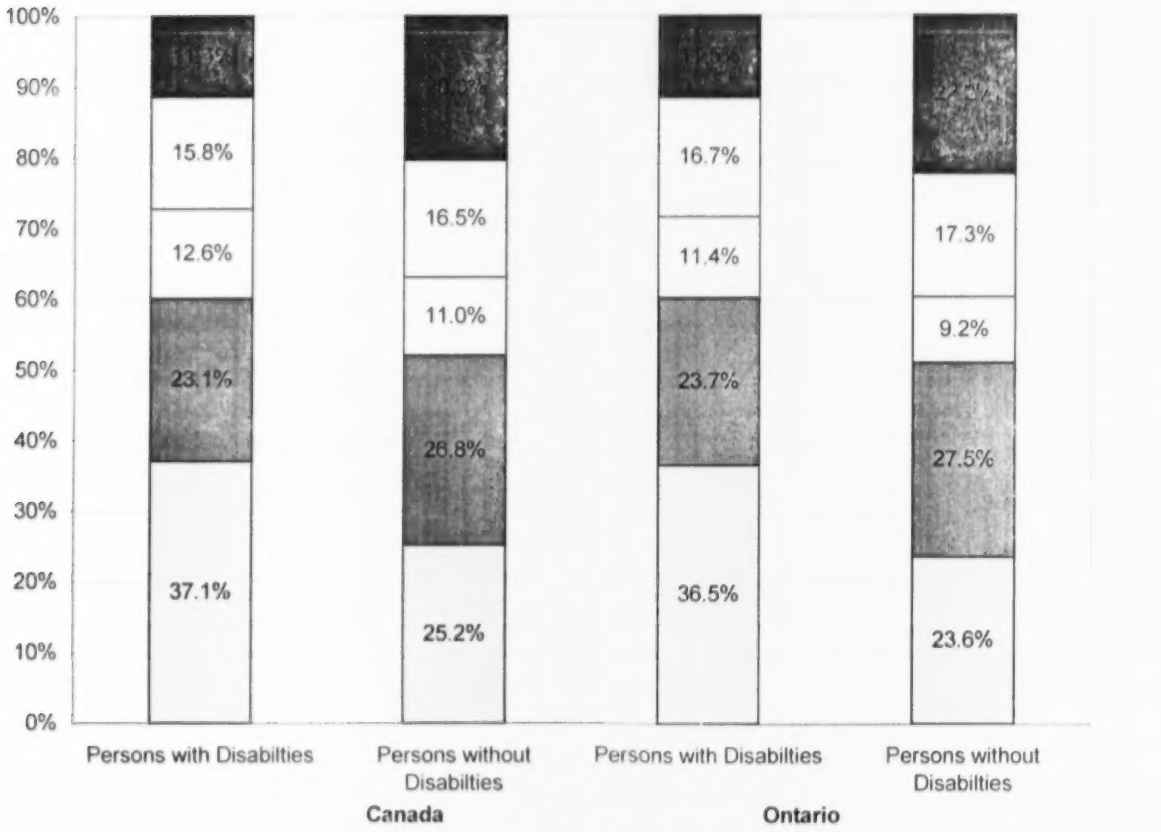

Source: Statistics Canada, 2001. Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting, and therefore may not be comprehensive**

The above chart shows that a greater percentage of persons with disabilities did not complete high school, compared with the rest of the population. In addition, the chart shows that fewer persons with disabilities obtained a university degree compared with the rest of the population. Persons with disabilities obtained either a trades certificate/diploma or a college-level education at relatively the same percentage rates as the rest of the population.

Labour Force Activity

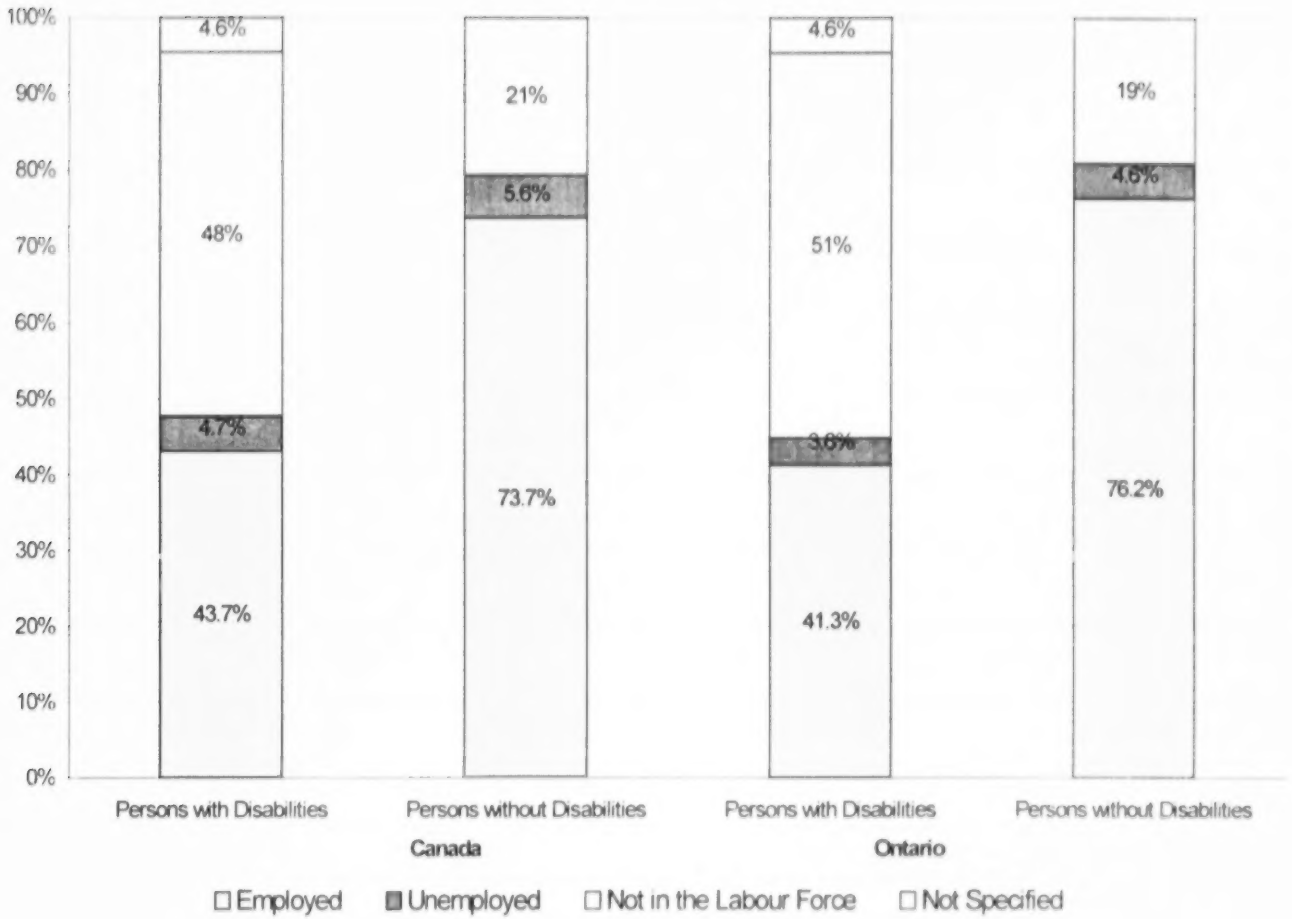

Source: Statistics Canada, 2001. Participation and Activity Limitations Survey (PALS), 2001
***Note: Data collected for PALS is based on self-reporting, and therefore may not be comprehensive**

The above chart shows that a larger percentage of persons with disabilities in both Ontario and Canada are not in the labour force, compared with the rest of the population. About the same percentage of persons with disabilities in Ontario and Canada reported being employed.

LOOKING AHEAD

Ontario looks forward to continuing to assist Ontarians with disabilities to overcome challenges they often face when seeking employment. We know that more needs to be done, and the statistics included in this report paint a compelling picture. We need to look for more ways to work together to enhance the supports and services we provide so that no one who wants to work is left out. Ontario will continue to pursue our goal of full inclusion for our citizens with disabilities in all areas of society, by funding programs that provide disabled people with an opportunity to prepare for the workplace and to secure jobs.

Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées

Rapport de référence

3 décembre 2004

Message de Sandra Pupatello, ministre des Services sociaux et communautaires

Au nom du gouvernement de l'Ontario, je suis heureuse de présenter le Rapport de référence de l'Ontario sur les programmes et les services dont le financement est partagé aux termes de l'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées.

Les programmes et les services offerts en vertu de cette entente visent un but commun, à savoir aider les personnes handicapées à trouver un emploi soumis à la concurrence et à supprimer les obstacles à l'emploi auxquels font face ces personnes. Grâce aux mesures de soutien prévues dans le cadre de ces programmes, les personnes handicapées se voient donner l'occasion d'améliorer leur préparation à l'emploi, leurs compétences professionnelles ainsi que leurs aptitudes en dynamique de la vie.

Le présent rapport de référence donne un aperçu des programmes et des services liés à l'emploi que le gouvernement de l'Ontario destine aux personnes handicapées. Il représente la première de nombreuses étapes menant à la réalisation de l'engagement pris par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue de collaborer à l'élimination des obstacles à l'emploi des personnes handicapées et à l'amélioration de la vie de ces personnes.

Le gouvernement de l'Ontario compte fermement susciter des changements réels et durables. En collaboration avec nos homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux, nous sommes résolus à édifier une société solide et inclusive et à relever le niveau de vie de toutes les personnes handicapées au Canada. Tous les citoyens et citoyennes canadiens doivent pouvoir contribuer au renforcement du tissu social et économique, ce qui suppose l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes handicapées de vivre dans la dignité et de réaliser leur potentiel en matière d'autonomie.

En partenariat avec l'ensemble des citoyennes et citoyens, la collectivité et le gouvernement du Canada, nous poursuivrons nos efforts pour dépasser nos objectifs.

La ministre des Services sociaux et communautaires,

Sandra Pupatello

Introduction

L'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées a été signée en mai 2004. Aux termes de cet accord, l'Ontario et le gouvernement fédéral partagent le financement des programmes et des services liés à l'emploi que le gouvernement ontarien offre aux personnes handicapées.

Cette initiative a pour but d'améliorer la situation au plan de l'emploi des personnes handicapées. À cette fin, l'initiative se fixe les objectifs suivants :

- améliorer l'employabilité des personnes handicapées;
- accroître les occasions d'emploi disponibles aux personnes handicapées; et,
- tirer parti des connaissances actuelles dans ce domaine.

Dans le cadre de l'Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées, l'Ontario publiera un rapport public annuel, et notamment un rapport de référence, sur la mise en œuvre des programmes et des services dont le financement est partagé aux termes de l'Entente. Ce rapport de référence expose les objectifs, la nature ainsi que les populations cibles des programmes et des services liés à l'emploi offerts par la province aux personnes handicapées. En outre, le rapport comporte des données relatives aux indicateurs sociaux provenant de l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001* (EPLA). L'EPLA a été effectuée par Statistique Canada dans le but de recueillir des données sur les adultes et les enfants dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un handicap.

Afin que ce rapport puisse servir de référence, il comporte aussi les dépenses réelles engagées au titre des programmes à frais partagés au cours de l'exercice financier 2003-2004, soit la dernière année de mise en œuvre de l'Entente Canada-Ontario sur l'aide à l'employabilité des personnes handicapées (EAEPH). La nouvelle Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées remplace l'EAEPH et tire parti des réalisations découlant de l'entente précédente. Les coûts de mise en œuvre des programmes prévus en vertu de l'EAEPH continuent d'être partagés aux termes de la nouvelle entente.

Contexte

Pour s'intégrer pleinement à la société, les personnes handicapées doivent être en mesure de trouver un emploi. Bon nombre de personnes handicapées peuvent et veulent travailler, mais font toujours face à des obstacles qui les empêchent d'atteindre leur plein potentiel.

Le Cadre multilatéral fédéral-provincial-territorrial pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées, qui constitue le document de base pour les ententes fédérales-provinciales sur le marché du travail visant les

personnes handicapées, réaffirme l'engagement des gouvernements à faire en sorte que les personnes handicapées puissent s'intégrer pleinement au marché du travail.

Programmes et services dont les frais sont partagés aux termes de l'Entente

En mai 2004, l'Ontario a conclu avec le gouvernement du Canada une Entente sur le marché du travail visant les personnes handicapées. La durée de cette entente est de deux ans. Aux termes de l'Entente, le gouvernement fédéral a accepté d'assumer jusqu'à 50 % des coûts de financement des programmes et des services qui répondent aux objectifs énoncés dans l'Entente.

L'Ontario et le gouvernement du Canada partagent les frais d'un ensemble de programmes destinés aux personnes handicapées qui sont financés par les ministères des Services sociaux et communautaires, de la Santé et des Soins de longue durée et de la Formation et des Collèges et Universités.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – Soutien de l'emploi

La composante du Soutien de l'emploi du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées est un programme axé sur les choix des clientes et clients qui met l'accent sur l'élimination des obstacles auxquels font face les personnes handicapées qui souhaitent trouver un emploi soumis à la concurrence. Le programme a pour but de permettre aux personnes handicapées de trouver un emploi soumis à la concurrence ou de conserver leur emploi dans les situations de crise de l'emploi.

Les clients admissibles peuvent choisir parmi une vaste gamme de mesures de soutien comme la préparation à l'emploi, la planification de l'emploi, la formation professionnelle, la formation particulière au poste de travail, le stage en milieu de travail, le maintien de l'emploi, les services d'interprète/intervenant, les logiciels adaptatifs et les appareils visant à accroître la mobilité. Le client choisit les biens et les services précis dont il a besoin ainsi que le fournisseur auquel il veut s'adresser. Les mesures de soutien sont indiquées dans un plan d'emploi qui énonce également le but d'emploi du client ainsi que les obstacles précis liés à sa condition de personne handicapée qu'il doit surmonter pour atteindre ce but.

Programmes d'assistance au travail

Les programmes d'assistance au travail aident les personnes ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle qui ont besoin d'aide supplémentaire pour s'adapter à un emploi, qu'il s'agisse pour elles de s'adapter matériellement

au milieu de travail, de pouvoir composer avec de nouveaux facteurs de stress et défis dans leur emploi ou simplement de s'habituer aux exigences quotidiennes du travail.

Services de toxicomanie d'Ontario au travail

L'Initiative des Services de toxicomanie d'Ontario au travail vise à améliorer l'employabilité des participantes et participants au programme Ontario au travail en leur facilitant l'accès à un traitement lorsque la toxicomanie constitue un obstacle à l'emploi.

Bon nombre des participantes et participants doivent surmonter plus d'un obstacle à l'emploi. Les personnes recevant un soutien du revenu dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées peuvent aussi participer à ce programme à titre volontaire.

Le programme comporte trois volets : dépistage, évaluation et traitement de la toxicomanie.

Des personnes sont dirigées vers ce programme lorsqu'il y a de bonnes raisons de croire que la toxicomanie constitue dans leur cas un obstacle à l'emploi. Y sont aussi dirigées les personnes qui en font volontairement la demande et qui veulent de l'aide à l'égard d'une toxicomanie qui constitue un obstacle à l'emploi. Les agentes et agents chargés des cas adressent les participantes et participants à des spécialistes qui procèdent au processus de dépistage.

Si le processus de dépistage indique la présence possible d'une toxicomanie susceptible de constituer un obstacle à l'emploi, le participant est orienté vers un organisme de lutte contre la toxicomanie qui évaluera son cas. Si le processus de dépistage n'indique pas que la toxicomanie est un obstacle à l'emploi, le participant et l'agent chargé du cas examinent la possibilité que le participant s'intègre à d'autres activités d'aide à l'emploi.

Programme Piliers de l'éducation

Le Programme Piliers de l'éducation, programme de transition s'adressant aux jeunes adultes qui ont une déficience intellectuelle et qui quittent l'école, a été créé en 2000 dans le but d'aider les jeunes et leurs familles à faire la transition de l'école à la vie d'adultes au sein de la collectivité.

Le programme est géré par un organisme approuvé à qui des fonds sont accordés en vertu d'un accord de paiements de transfert et offre aux participantes et participants, par l'entremise de partenariats communautaires, des mesures de soutien novatrices de durée limitée. Les participantes et participants se voient offrir une vaste gamme d'expériences qui mettent l'accent sur l'éducation permanente et la croissance et le développement personnels

nécessaires pour qu'une personne puisse atteindre ses objectifs, notamment au plan de l'emploi, et vivre dans la collectivité.

L'objectif clé de ce programme est que chaque participante et participant établisse des plans en vue de pouvoir faire une transition réussie de l'école aux activités communautaires, à la vie dans la collectivité et/ou à l'emploi. Cet objectif est atteint en permettant aux participantes et participants au programme d'acquérir certaines compétences précises et de tirer parti des occasions qui répondront le mieux à leurs besoins particuliers, une fois leur participation au programme terminée.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie

Les programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie sont financés par la Direction de la santé mentale et des dépendances du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Tous les programmes sont dispensés par des organismes indépendants selon la formule du transfert de paiements.

Ces services comprennent :

- Les services non médicaux de gestion du sevrage qui permettent aux clientes et clients de recevoir d'autres services situés le long du continuum du traitement de la toxicomanie.

- Les services qui ne sont pas dispensés en établissement, y compris le counselling individuel, de groupe et de jour/soir ainsi que les programmes visant à aider les clientes et clients à acquérir les compétences voulues pour gérer leurs toxicomanies et les problèmes et modes de vie qui en découlent. Les services d'évaluation, souvent dispensés ailleurs qu'en établissement, comprennent une évaluation approfondie de la capacité de la cliente ou du client de terminer avec succès un traitement de toxicomanie et l'orientation vers le type de services qui est susceptible d'offrir à la cliente ou au client le traitement lui convenant le mieux. L'Ontario a adopté des outils d'évaluation normalisés pour tous les clients et clientes et les programmes.

- Les services en établissement, et notamment ceux qui visent à aider les clientes et clients à acquérir les compétences leur permettant de gérer les problèmes et modes de vie découlant des toxicomanies dans un milieu sans alcool ou drogue. Les centres de réadaptation pour toxicomanes offrent des programmes de traitement de la toxicomanie ainsi que des programmes pratiques comme la dynamique de vie et la formation pré-professionnelle.

L'objectif clé de tous les programmes de lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme est d'aider les clientes et clients qui ont un emploi à le conserver et

celles et ceux qui n'en ont pas à acquérir les compétences en dynamique de la vie et la formation pré-professionnelle qui améliorent leur employabilité.

Programmes de santé mentale

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée finance divers programmes qui offrent des services d'emploi à des personnes atteintes de maladies mentales graves. Ces services sont dispensés directement, dans le cas des hôpitaux psychiatriques provinciaux, ou par l'entremise de tierces parties, notamment par les hôpitaux généraux et les organismes de santé mentale communautaires.

Les éléments de soutien de l'emploi clés suivants sont offerts dans les divers milieux susmentionnés.

Développement et création d'emplois et liaison avec les employeurs

Le développement d'emplois, la création d'emplois et la liaison avec les employeurs visent à augmenter les perspectives d'emploi globales s'offrant aux clientes et clients et à améliorer leur accès à celles-ci. Les perspectives d'emploi comprennent les emplois temporaires et les emplois permanents rémunérés.

Des emplois peuvent être créés par l'entremise d'une entreprise exploitée par les clientes et clients, d'une entreprise parrainée par un organisme ou de tout autre type d'entreprise. Des services de liaison, d'éducation et de soutien sont offerts aux employeurs qui pourraient souhaiter engager des personnes atteintes de maladie mentale.

Perfectionnement des compétences, formation et éducation

Pour acquérir les compétences générales et/ou techniques dont ils ont besoin pour réussir dans leur recherche d'emploi ou pour atteindre leurs objectifs éducatifs, les clientes et clients participent à des programmes de perfectionnement des compétences, de formation et d'éducation.

Ces programmes comportent des éléments clés comme l'enseignement de compétences génériques, par exemple celles qui consistent à se préparer pour le travail ou à s'entendre avec ses collègues, ainsi que l'enseignement de compétences particulières comme le fonctionnement d'une caisse enregistreuse ou d'un logiciel informatique. Ces services peuvent prendre la forme de bénévolat, de formation particulière au poste de travail dans des emplois non rémunérés ou des placements temporaires auprès d'employeurs ou dans le cadre de programmes éducatifs ou d'apprentissage.

Formation professionnelle en cours d'emploi

La formation professionnelle en cours d'emploi vise à permettre à une personne d'acquérir des compétences générales et/ou techniques pendant qu'elle occupe un emploi permanent rémunéré.

La formation peut être dispensée par une formatrice ou un formateur en milieu de travail, par une surveillante ou un surveillant ou par une ou un collègue dans une entreprise locale, une entreprise exploitée par des clientes ou clients ou une entreprise parrainée par un organisme.

Recherche d'emploi et placement

Les programmes d'acquisition des compétences en matière de recherche d'emploi enseignent aux participantes et participants comment établir un curriculum vitae et comment se comporter lors d'entrevues. Les programmes de placement font des démarches auprès d'employeurs éventuels, tentent d'apparier les clientes et clients aux emplois et aident ceux-ci à se préparer à des entrevues. Des organismes et des programmes peuvent offrir l'une ou l'autre de ces composantes essentielles du soutien de l'emploi ou les deux à la fois.

Planification à l'emploi et counselling professionnel

La planification à l'emploi et le counselling professionnel visent à aider les clientes et clients à établir un plan de carrière ou d'emploi qui mène soit à des études plus poussées, soit à l'entrée sur le marché du travail.

Une évaluation approfondie des aptitudes, des capacités et des intérêts ainsi que du marché du travail local précède l'établissement d'un plan d'emploi.

Mesures de soutien pour la poursuite des études et le maintien de l'emploi

Ce service a pour but d'offrir une aide aux clientes et clients pour leur permettre de conserver leur emploi ou de poursuivre leurs études.

Ces services comportent des éléments clés qui sont la sensibilisation aux problèmes auxquels sont confrontés les clientes et clients, les employeurs et les collègues de travail ou la recherche de solutions à ceux-ci et la défense des intérêts des clientes et clients pour s'assurer qu'ils ont accès aux mesures de soutien communautaires voulues dont un revenu, un logement, du counselling et des avantages sociaux médicaux.

Soutien à l'éducation

Le soutien à l'éducation aide les clientes et clients à se fixer un but professionnel qui peut comporter la recherche d'un emploi ou la poursuite des études.

Le soutien à l'éducation peut prendre la forme de diverses activités comme l'enseignement du français comme langue seconde, le perfectionnement et/ou le rattrapage scolaire et des séances de planification professionnelle.

Formation au leadership

La formation au leadership enseigne aux clientes et clients des services de santé mentale les compétences dont ils ont besoin pour créer et exploiter des entreprises novatrices appartenant à des clientes ou clients ou des entreprises parrainées par un organisme.

Cette formation peut comporter du mentorat et du jumelage ou l'enseignement aux clientes et clients/survivantes et survivants de techniques de développement communautaire. L'expertise des employeurs locaux représente une ressource précieuse pour la formation au leadership.

Programmes de santé mentale communautaires

Assistance en milieu de travail

L'assistance en milieu de travail et d'autres services liés à l'emploi sont offerts par toute une gamme d'organismes et d'entreprises de la collectivité qui cherchent à répondre aux besoins de personnes atteintes de maladies mentales graves. Des entreprises parrainées par des organismes appartiennent à des organismes de santé mentale et sont exploitées par elles dans le but de favoriser la réadaptation et l'emploi des personnes atteintes de maladies mentales graves. Ce genre d'entreprises offrent aux clientes et clients des emplois pour lesquels ils touchent au moins le salaire minimum.

En outre, certains organismes communautaires cherchent exclusivement à fournir des mesures de soutien de l'emploi aux personnes atteintes de maladies mentales pendant que d'autres offrent des services supplémentaires comme la prise en charge des cas qui peut comporter une composante de soutien de l'emploi. L'objectif général de ces programmes est d'accroître l'employabilité des clientes et clients en les aidant à se préparer à un emploi ainsi qu'à trouver et à conserver un emploi.

Soutien à l'éducation

Les programmes de soutien à l'éducation sont offerts dans le cadre du système de collèges communautaires. Ces programmes sont offerts aux personnes atteintes de maladies mentales graves qui veulent poursuivre leurs études et/ou trouver un emploi. Les services offerts comprennent l'enseignement du français comme langue seconde, le perfectionnement scolaire, la planification de carrière et le soutien sur place. Ces programmes ont pour objectif d'aider les clientes et clients à se fixer un but professionnel.

Entreprises innovatrices exploitées par les clientes et clients

Des entreprises innovatrices sont créées et exploitées par des employées et employés qui sont des clientes et clients. Ces entreprises offrent des emplois à plein temps ou à temps partiel qui sont rémunérés au moins au taux du marché. Les services offerts comprennent le développement de l'emploi, l'adaptation à l'emploi, les placements en milieu de travail et l'assistance en milieu de travail. Les clientes et clients qui veulent gagner un revenu en faisant du travail autonome à contrat peuvent aussi travailler à leur propre compte.

Programmes liés à l'emploi offerts dans les hôpitaux psychiatriques provinciaux

Les programmes pour patientes et patients internes et externes des hôpitaux psychiatriques offrent les services suivants qui sont du même type que les services décrits ci-dessus : perfectionnement des compétences/ formation professionnelle, placements en milieu de travail, développement/création d'emplois, planification de carrière/counselling professionnel et formation professionnelle en cours d'emploi.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Fonds pour l'amélioration des services

Le Fonds pour l'amélioration des services finance jusqu'à deux postes à temps plein dans chaque établissement postsecondaire public pour aider les étudiantes et étudiants des collèges et des universités qui ont des troubles d'apprentissage. Il s'agit de spécialistes des stratégies d'apprentissage et des technologies d'assistance qui connaissent bien les besoins des étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage.

Centres d'évaluation et de ressources régionaux

Un financement est accordé à deux centres d'évaluation et de ressources régionaux situés à l'Université Queen's, à Kingston, et au Collège Cambrian, à Sudbury. Ces centres posent des diagnostics, mènent des recherches et offrent des services de soutien aux établissements publics situés dans les régions qu'ils desservent pour aider dans leurs études les étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage.

Projet d'évaluation en langue française

Dans le cadre de ce projet, des fonds sont accordés pour appuyer l'adaptation en français de plusieurs outils psychologiques types et autres outils d'évaluation qui ne sont pas encore disponibles en français.

Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés

Un financement est accordé aux collèges et aux universités pour les aider à satisfaire à l'obligation qui leur est faite en vertu du *Code des droits de la personne* de l'Ontario de rendre leurs programmes et leurs services accessibles aux étudiantes et étudiants handicapés. Ce financement vise à compenser les collèges et les universités pour la part de leurs recettes générales qu'ils engagent pour satisfaire à leurs obligations juridiques.

Fonds pour services d'interprète

Des fonds sont accordés aux collèges situés à l'extérieur de la région du grand Toronto et aux universités de l'ensemble de la province pour les aider à offrir des services d'interprètes gestuels, d'intervenants et des services de prise de notes informatisée et de sous-titrage en temps réel pour les étudiantes et étudiants sourds, devenus sourds et malentendants.

Services de soutien pour les étudiantes et étudiants ayant une déficience auditive

Ces fonds sont administrés par le Collège George Brown et visent à fournir aux étudiantes et aux étudiants sourds, devenus sourds ou malentendants des services d'interprètes gestuels dans les collèges de la région du grand Toronto ainsi qu'aux étudiantes et étudiants inscrits aux programmes spéciaux offerts par le Collège George Brown.

Services auxiliaires pour les étudiants

Dans le cadre d'un accord conclu avec la Société canadienne de l'ouïe, des fonds sont accordés pour fournir des services d'interprètes et des services de prise de notes informatisée aux étudiantes et étudiants à temps partiel inscrits dans des établissements postsecondaires qui sont sourds, devenus sourds ou malentendants.

Fonds pour la création de matériel dans des formats de substitution

Ce fonds couvre les dépenses engagées pour fournir du matériel dans des formats de substitution aux étudiantes et étudiants handicapés qui fréquentent le collège ou l'université.

Bourse d'étude pour les étudiantes et étudiants sourds poursuivant des études à l'extérieur de l'Ontario

Cette bourse est offerte, dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, aux étudiantes et étudiants sourds, devenus sourds ou malentendants qui poursuivent des études dans des établissements situés à l'extérieur du pays du fait qu'ils ont besoin de suivre des cours donnés en American Sign Language. La bourse couvre toutes les dépenses admissibles, lesquelles comprennent les frais de scolarité, les livres et les fournitures et les frais de subsistance, qui dépassent le montant du prêt hebdomadaire maximal qui s'élève à 275 $ par semaine d'étude. La première tranche de 275 $ d'aide par semaine est accordée dans le cadre du Programme intégré de prêts aux étudiants Canada-Ontario.

Dépenses réelles engagées en 2003-2004 dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur l'aide à l'employabilité des personnes handicapée

Programme	Dépenses réelles en 2003-2004 (millions de $)
Ministère des Services sociaux et communautaires	
Soutien de l'emploi dans le cadre du POSPH	31,9
Programmes d'assistance au travail	9,9
Services de toxicomanie d'OT (75 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts)	2,2
Initiative Piliers de l'éducation (60 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts)	8,8
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	
Programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie (21,3 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts)	17,6
Programmes de santé mentale liés à l'emploi	3,5
Santé mentale communautaire	10,7
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	
Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés	16,9
Matériel dans des formats de substitution	1,1
Collège George Brown	0,5
Fonds pour services d'interprète/intervenant	0,9
Groupe d'étude sur les programmes d'aide à l'apprentissage	2,4
Projet d'évaluation en langue française	1,0
Fonds pour l'amélioration des services	4,9
Bourse d'étude pour les étudiantes et étudiants sourds poursuivant des études à l'extérieur de l'Ontario	2,9
Frais d'administration @ 15 %	17,3
Dépenses admissibles totales	**132,5**
Contribution fédérale	65,3 $

INDICATEURS SOCIAUX

Les renseignements ci-dessous sur les indicateurs sociaux ont été fournis par Développement social Canada et se fondent sur des données provenant de Statistique Canada et de l'*Enquête de 2001 sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).*

L'*Enquête de 2001 sur la participation et les limitations d'activités (EPLA)* a été menée à partir des données tirées du rapport sur le recensement de 2001. Il s'agit d'une enquête à déclaration volontaire. Toutes les données recueillies se fondent sur des renseignements fournis par des adultes ayant déclaré être des personnes handicapées.

D'après les résultats de l'enquête, en 2001, 3,6 millions de Canadiennes et Canadiens appartenant à des ménages disaient que leurs activités étaient limitées.[1] En Ontario, 13,5 % de la population totale a déclaré avoir une ou plusieurs incapacités.

Les tableaux suivants fournissent des renseignements sur le revenu d'emploi, le niveau de scolarisation et la participation au marché du travail.

---

[1] *Enquête sur la participation et les limitations d'activités.* Un profil de l'incapacité au Canada. 2001. Statistique Canada

Revenu d'emploi des personnes handicaées

En Ontario, 51 % des personnes handicapées ont déclaré avoir un revenu d'emploi contre 52 % à l'échelle nationale. Pour ce qui est du reste de la population, 83 % des Ontariennes et Ontariens ont déclaré toucher un revenu d'emploi contre 81 % des Canadiennes et des Canadiens.

Le tableau ci-dessus donne la ventilation par niveau de revenu des personnes handicapées ayant un revenu d'emploi.

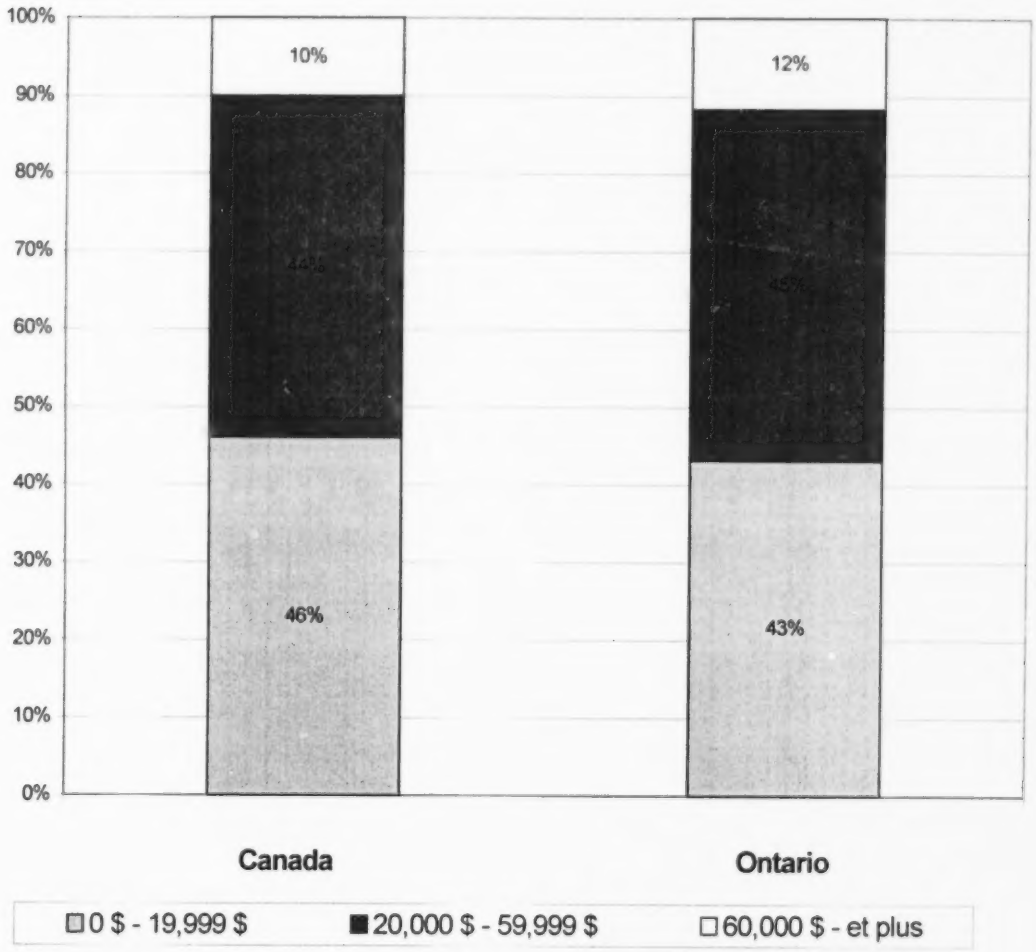

Source: Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne par être complètes.**

Niveau de scolarisation

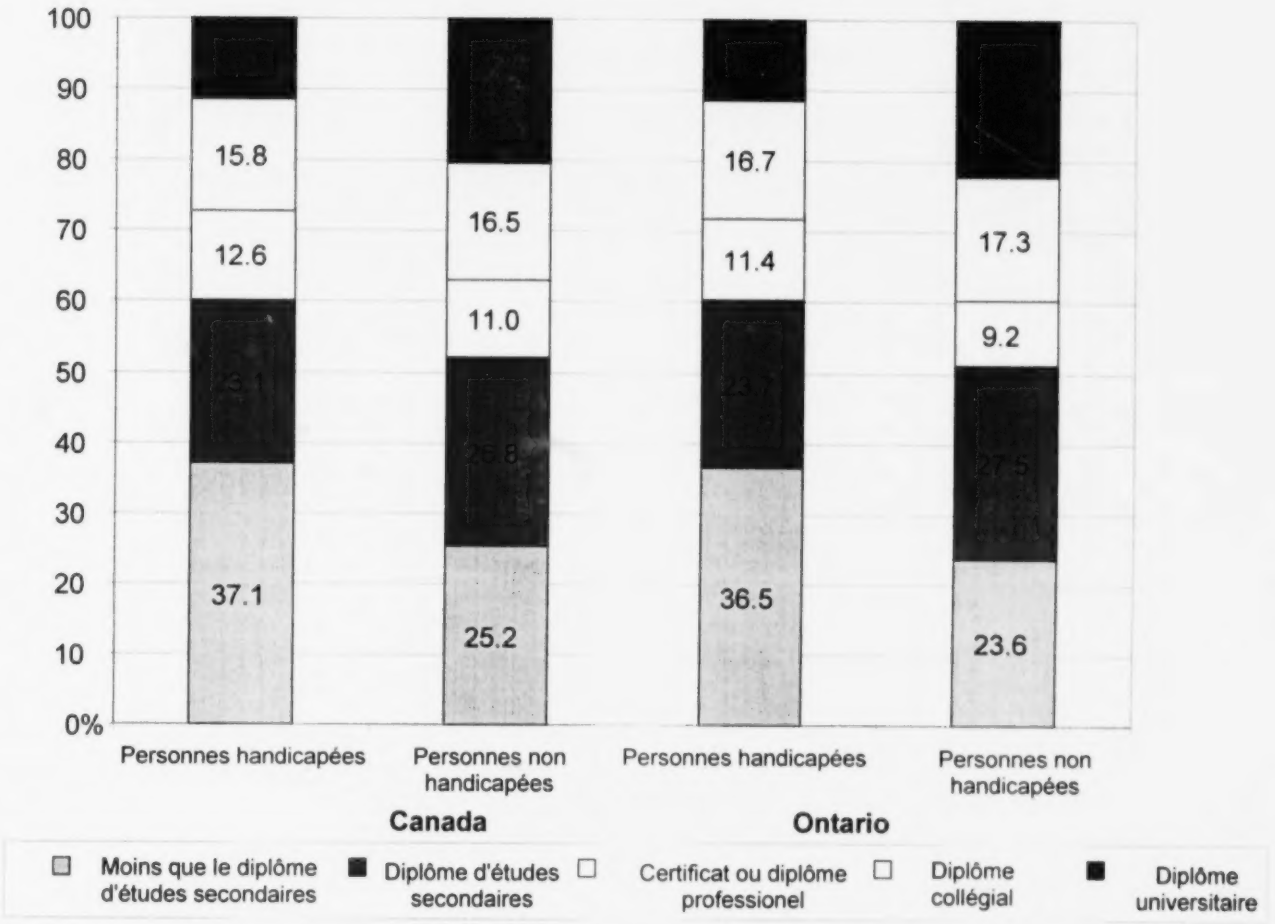

Source : Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne pas être complètes.**

Le tableau ci-dessus montre qu'un plus grand pourcentage de personnes handicapées que le reste de la population n'a pas terminé ses études secondaires. En outre, le tableau révèle que moins de personnes handicapées que le reste de la population ont obtenu un diplôme universitaire. À peu près autant de personnes handicapées que le reste de la population ont obtenu un certificat/diplôme professionnel ou un diplôme collégial.

Revenu d'emploi des personnes handicaées

En Ontario, 51 % des personnes handicapées ont déclaré avoir un revenu d'emploi contre 52 % à l'échelle nationale. Pour ce qui est du reste de la population, 83 % des Ontariennes et Ontariens ont déclaré toucher un revenu d'emploi contre 81 % des Canadiennes et des Canadiens.

Le tableau ci-dessus donne la ventilation par niveau de revenu des personnes handicapées ayant un revenu d'emploi.

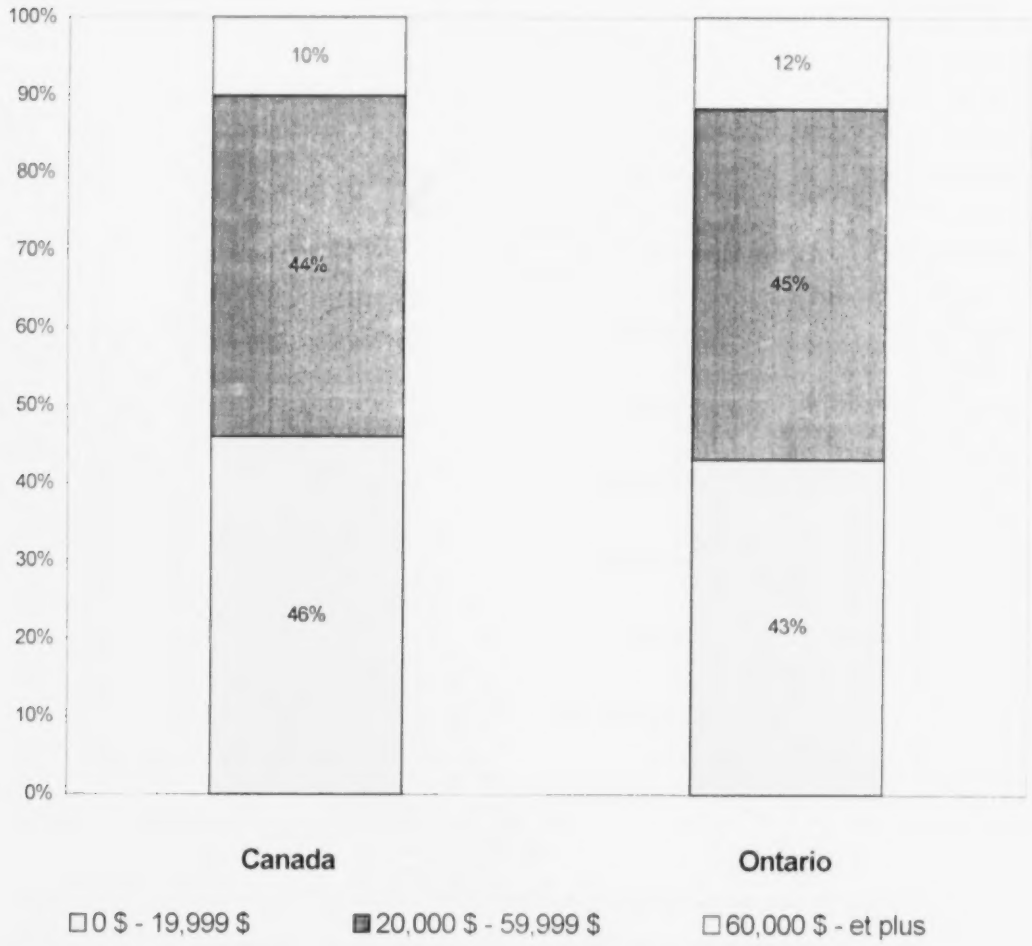

Source: Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activites (EPLA). 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne par être complètes.**

Niveau de scolarisation

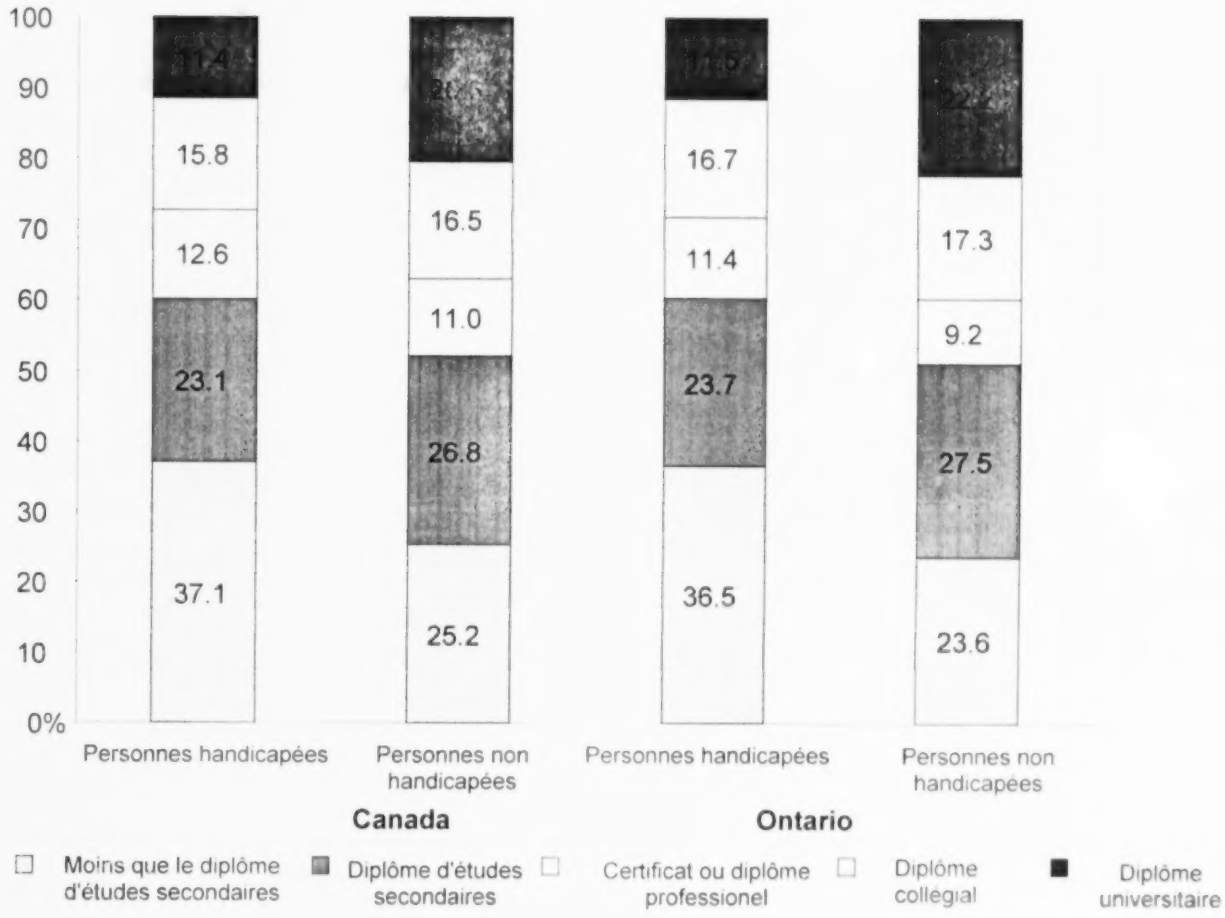

Source : Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne pas être complètes.**

Le tableau ci-dessus montre qu'un plus grand pourcentage de personnes handicapées que le reste de la population n'a pas terminé ses études secondaires. En outre, le tableau révèle que moins de personnes handicapées que le reste de la population ont obtenu un diplôme universitaire. À peu près autant de personnes handicapées que le reste de la population ont obtenu un certificat/diplôme professionnel ou un diplôme collégial.

Patricipation au marché du travail

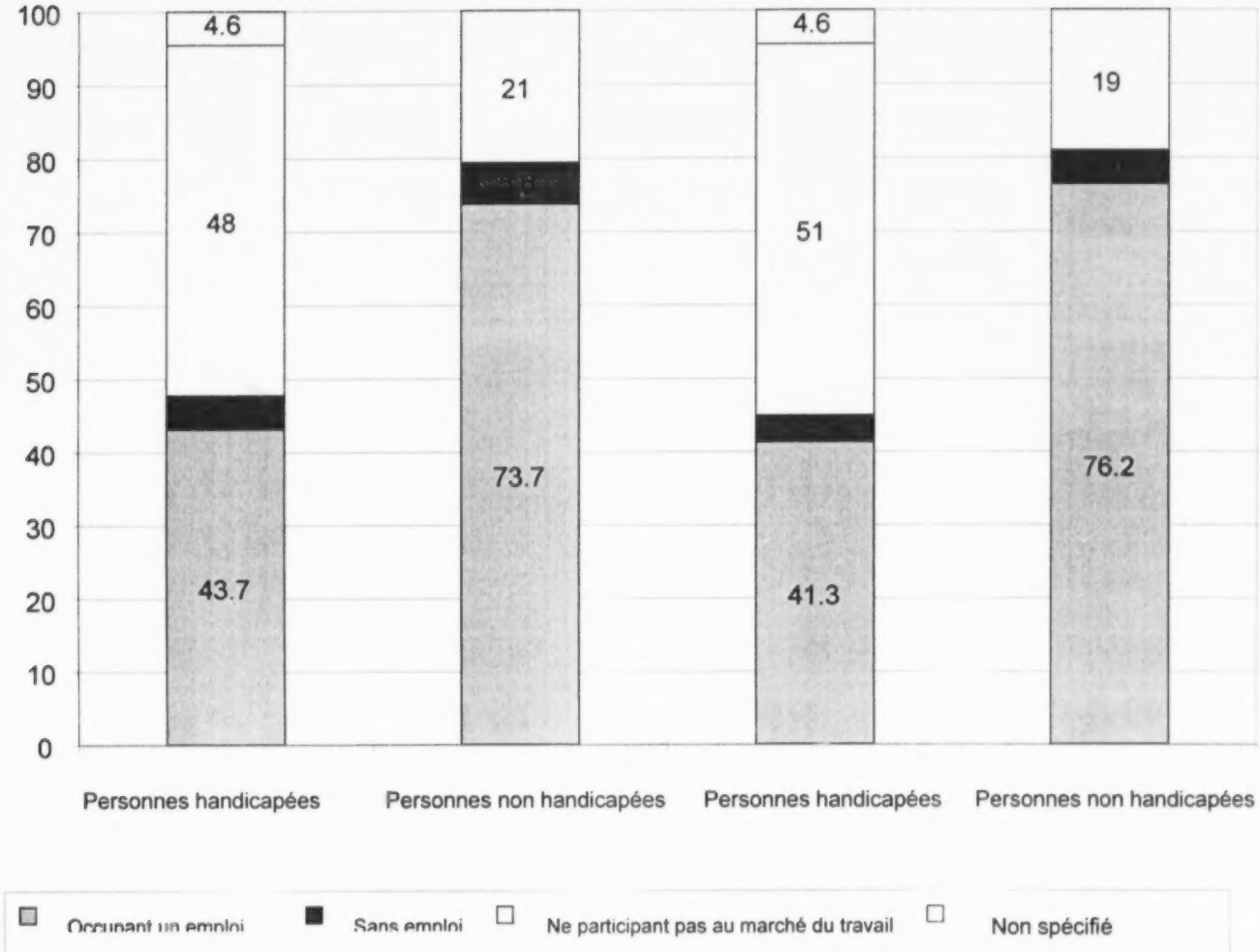

Source : Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne pas être complètes**

Le tableau ci-dessus montre qu'un pourcentage plus élevé de personnes handicapées ne fait pas partie de la population active que le reste de la population tant en Ontario qu'au Canada. À peu près le même pourcentage de personnes handicapées en Ontario et au Canada a déclaré être des travailleurs indépendants.

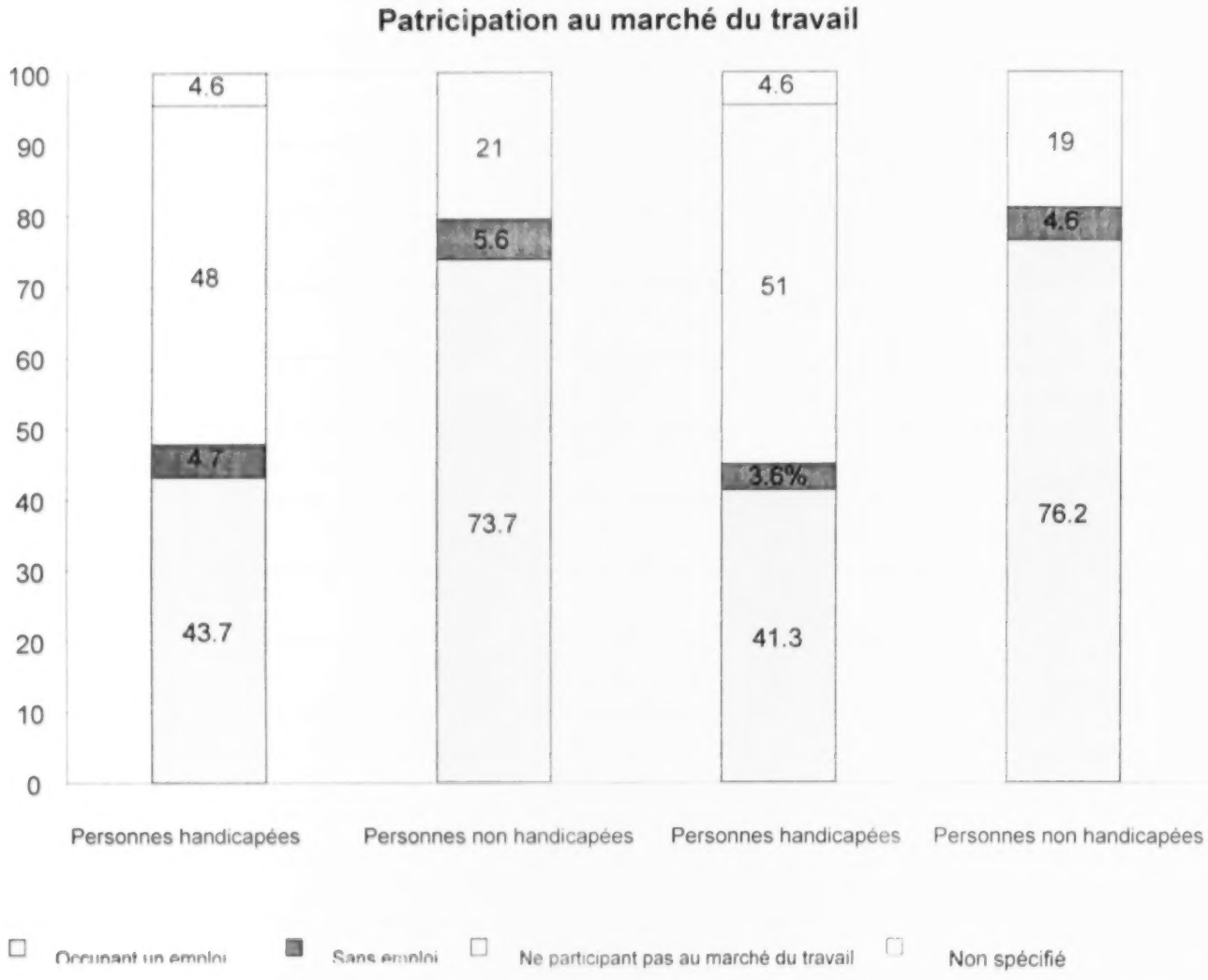

Source : Statistique Canada, 2001. Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001

***Remarque : Les données recueillies dans le cadre de l'EPLA se fondent sur une déclaration volontaire et peuvent par conséquent ne pas être complètes**

Le tableau ci-dessus montre qu'un pourcentage plus élevé de personnes handicapées ne fait pas partie de la population active que le reste de la population tant en Ontario qu'au Canada. À peu près le même pourcentage de personnes handicapées en Ontario et au Canada a déclaré être des travailleurs indépendants.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'Ontario se réjouit de continuer à aider les Ontariennes et Ontariens handicapés à surmonter les défis auxquels ils font face lorsqu'ils cherchent de l'emploi. Nous savons que davantage doit être fait et les statistiques présentées dans ce rapport le montrent clairement. Nous devons chercher d'autres moyens de collaborer pour améliorer les mesures de soutien et les services que nous fournissons pour que toutes les personnes qui souhaitent travailler puissent le faire. L'Ontario continuera de poursuivre son but consistant à favoriser l'inclusion de ses citoyennes et citoyens handicapés à toutes les facettes de la société, en finançant des programmes qui donnent aux personnes handicapées l'occasion de se préparer au marché du travail et de trouver un emploi.